



Ville de Saint-Julien-les-Villas



SB/LM

Tarifs – Inscriptions 2017 – 2018

(Application de nouveaux règlements validés par délibération du Conseil Municipal du 15 mai 2017)



A compter du 4 septembre 2017, nouvelle tarification et facturation au mois (possibilité de mettre en place un prélèvement automatique pour toutes les activités).

RESTAURATION SCOLAIRE

Délibération du Conseil Municipal du 15/04/2014

SANCEENS		
Quotient familial	Tarifs	Réduction de 30% à partir du 2 ^{ème} enfant
De 0 à 565 €	3,24 €	2,26 €
De 566 à 1200 €	3,87 €	2,70 €
Supérieur à 1200 €	4,50 €	3,15 €

Extérieurs	6,30 €
Tarif majoré *	

Tarif exceptionnel *	9,00 €
-----------------------------	---------------

Tarif Majoré * : La fréquentation très occasionnelle d'un enfant à la restauration scolaire est possible mais elle doit être comprise comme une démarche rare, improvisée ou répondant à un impondérable (hospitalisation, maladie d'une nourrice, entretien d'embauche ...). Il sera alors appliqué un tarif majoré. Le fait de savoir à l'avance qu'un enfant fréquentera la restauration scolaire sur une durée de plus d'une semaine ne relève pas de l'occasionnel

De même, l'inscription hors délai, soit après le mercredi pour la semaine suivante, relève de l'application du **tarif majoré**.

Tarif exceptionnel * (Repas non prévu) : Pour les familles qui laisseraient déjeuner leur enfant à la restauration scolaire sans inscription préalable au Pôle Accueil Enfance Jeunesse, les repas seront facturés à un **tarif exceptionnel**.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

SANCEENS	Séance	Mois	Réduction de 30% à partir du 2 ^{ème} enfant	EXTERIEURS	
			Période uniquement	Séance	Période
Matin (7h30-8h20) (8h30 en mat)	0,25 €	3.75 €	2,65 €	0,50 €	7.50 €
Méridienne (12h00-12h20/13h30-13h40)	0,10 €	1,50 €	1,05 €	0,20 €	3,00 €
Soir (16h00-18h30) (16h10 en mat)	0,25 €	3.75 €	2.65 €	0,50 €	7.50 €
Pause cartable prim (16h00-16h45)					
Soir (16h45 – 18h30)	0,25 €	1.25 €	0.90 €	0,50 €	2,50 €
Soir (16h00 – 18h30) (16h10 en mat)	0.50 €	5.00 €	3.55 €	1.00 €	10.00 €
Après-midi NAP					
Si déjà inscrit au périscolaire jusqu'à 16h45	0 €		0 €	0 €	
Si non inscrit au périscolaire du soir, pour le cycle					
QF 0 à 565 €	0.50 €		0.35 €	0.80 €	
QF 566 à 1200 €	1.75 €		1.20 €	2.76 €	
QF > 1200 €	2.10 €		1.50 €	3.31 €	
Retard parents	Après 10 min de retard, 5 € sera facturé exceptionnellement A partir du 4^{ème} retard, chaque retard sera facturé 15 €				

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (A.C.M)
VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDIS

* Application de nouveaux tarifs (D.C.M. du 14 décembre 2015)

SANCÉENS (tarifs réduits de 30% à partir du 2 ^{ème} enfant)*								
Quotient familial	Journée avec repas		Journée sans repas		½ journée avec repas		½ journée sans repas	
	Tarifs	Réduction 30%	Tarifs	Réduction 30%	Tarifs	Réduction 30%	Tarifs	Réduction 30%
De 0 à 300€	1.50€	1.05€	1.00€	0.70€	1.00€	0.70€	0.50€	0.35€
De 301€ à 500€	2.10€	1.47€	1.40€	0.98€	1.40€	0.98€	0.70€	0.49€
De 501€ à 700€	2.94€	2.06€	1.96€	1.37€	1.96€	1.37€	0.98€	0.69€
De 701 à 900€	4.70€	3.29€	3.14€	2.20€	3.14€	2.20€	1.57€	1.10€
De 901€ à 1100€	10.35€	7.24€	6.90€	4.83€	6.90€	4.83€	3.45€	2.41€
> à 1101€	12.42€	8.69€	8.28€	5.80€	8.28€	5.80€	4.14€	2.90€

* Le tarif réduit est appliqué pour les fratries à partir du second enfant Sancéen inscrit.

EXTÉRIEURS				
Quotient familial	Journée avec repas	Journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas
De 0 à 300€	2.40€	1.60€	1.60€	0.80€
De 301€ à 500€	3.36€	2.24€	2.24€	1.12€
De 501€ à 700€	4.70€	3.14€	3.14€	1.57€
De 701 à 900€	7.53€	5.02€	5.02€	2.51€
De 901€ à 1100€	16.56€	11.04€	11.04€	5.52€
> à 1101€	19.87€	13.25€	13.25€	6.62€

DOCUMENT A FOURNIR

- ✚ Livret de famille,
- ✚ Justificatif de domicile récent,
- ✚ Avis d'imposition pour calculer le QF ou notification de la CAF,
- ✚ Photocopie des pages du carnet de santé,
- ✚ En cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution des droits de garde exclusive
- ✚ Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) des enfants qui ont des problèmes de santé,
- ✚ Attestation d'assurance extrascolaire (responsabilité civile couvrant les activités de l'enfant).